

Construire sa maison en respectant l'environnement? Toujours plus facile

Espaces et Environnement, le bureau de Jean-Luc Rime et Emmanuel Dayer se consacre à des constructions écologiques développées dans le cadre d'Energie 2000.

Lorsqu'on construit sa maison, on n'a peut-être pas encore le réflexe de penser «protection de l'environnement». On imagine plutôt que rendre son habitat écologique sera plus onéreux et plus compliqué à effectuer. Pourtant, à condition de s'entourer de spécialistes, le projet devient tout à fait envisageable et même des plus intéressants financièrement. «Les frais d'exploitation et d'entretien sont deux à trois fois moins élevés que pour une construction traditionnelle», explique Jean-Luc Rime, architecte «écologique».

Grâce à un concept élaboré dans le cadre du programme fédéral Energie 2000/EcoConstruction, les barrières sont levées et l'avancée vers la construction «propre» peut aller de l'avant. A Fribourg, le bureau d'architecture de Jean-Luc Rime et Emmanuel Dayer, qui a fait partie des groupes de travail constitués dans le cadre du programme fédéral, s'applique à faciliter la tâche de ceux qui ont décidé d'investir dans un logement tout en respectant l'environnement. Situé dans les locaux du passage du Cardinal, Espaces et Environnement existe depuis cinq ans et autant dire que le domaine des constructions écologiques n'a plus beaucoup de mystère pour les deux architectes, entièrement dévoués à ce nouveau créneau.

Mais que signifie concrètement cette norme? Tout d'abord, on prend en compte la consommation en énergie de la maison. Là, les maisons individuelles ne reçoivent pas la palme, vu leurs dépenses accrues en chauffage. «On peut néanmoins trouver des solutions grâce à des enveloppes thermiques bien isolantes et des chauffages moins gourmands en énergie comme les pompes à chaleur et les panneaux solaires», fait remarquer Jean-Luc Rime. A signaler que des subventions sont attribuées lors du

choix de ces deux options. «La nature des vitrages joue aussi un grand rôle. Une fenêtre mal isolée peut parfois représenter une augmentation de chauffage de 65%.»

DES MATÉRIAUX SAINS

Un deuxième facteur est dicté par la qualité des matériaux. De la fabrication au recyclage, tout est pris en compte. Et on peut tomber sur quelques surprises. La brique en terre cuite, qu'on jurerait rêvée pour une construction écologique, nécessite deux fois plus d'énergie pour sa fabrication que sa collègue en silico-calcaire.

Il faut aussi absolument éviter le PVC, anti-écologique de par sa fabrication sophistiquée, et lui préférer du bois, par exemple pour les cadres de fenêtre», poursuit Jean-Luc Rime. «Ensuite, il ne suffit pas de penser au moment présent mais de se projeter dans l'avenir. Donc, s'inquiéter également du recyclage du matériel utilisé lorsque la maison aura fait son temps.» Attention également à la consommation en eau ainsi qu'aux peintures utilisées. Mieux vaut choisir ces dernières les plus naturelles possibles, dans l'intérêt du peintre et des habitants. Quant à l'aspect purement formel, il est laissé au libre choix du maître d'ouvrage, pour autant qu'il tienne justement compte des principes de base cités plus haut. «Tout est envisageable. Comme le standard fonctionne sur un critère de points, on peut se permettre de négliger certains postes pour autant qu'on renforce les autres.»

PHILOSOPHIE GLOBALE

En bref, construire écologique est un acte qui se pose dans une philosophie d'ensemble, philosophie que Jean-Luc Rime et Emmanuel Dayer essaient de faire partager à leurs clients. Dans le bureau, c'est à Jean-Luc Rime qu'incombent les tâches de marketing et relations publiques tandis que son collègue Emmanuel Dayer se charge de surveiller la bonne marche des travaux. Et là aussi, il faut être très strict sur le choix des partenaires. «Nous essayons de travailler avec les entrepreneurs de la région mais ce n'est pas toujours possible», regrette Jean-Luc Rime. «Pour certains produits, nous devons recourir à des entreprises hors canton.»

Et les activités d'Espaces et Environnement ne s'arrêtent pas aux constructions de maisons. Tout ce qui touche à l'urbanisme ou à l'aménagement d'espaces peut être confié aux deux architectes, qui fonctionnent aussi comme experts lors de réalisations tenant compte de l'environnement.

MADELEINE CHRISTINAZ



Jean-Luc Rime et Emmanuel Dayer encadrent les premiers «clients» fribourgeois de maisons écologiques. Photos Laurent Crottet



Marly fait œuvre de pionnier

Construites en 1997, les premières habitations certifiées «écologiquement correctes» du canton ont vu le jour à Marly dans le quartier du Bois-des-Rittes. Qu'il soit de type naturel ou urbain, le terrain environnant a fortement influencé la construction. «C'est aussi un des challenges de l'architecture, quelle qu'elle soit, explique Emmanuel Dayer. Placer un projet dans un cadre existant sans que cela ne choque.» Le quartier étant constitué de maisonnettes, les architectes ont donc décidé de rester dans cette norme, construisant deux maisons jume-

lées qui ne jurent pas avec les autres habitations. Un facteur important a été dicté par l'orientation solaire, indispensable puisqu'une bonne partie des dépenses énergétiques sont couvertes par des panneaux capteurs. La petite véranda permet d'emmagasiner la chaleur du soleil, bien appréciable, surtout l'hiver. Enchantées par leur logis, les familles Mollard et Audemars n'ont qu'un regret: «En donnant son feu vert pour le permis de construire, la commune de Marly avait quand même mentionné des réserves quant à l'esthétique. Nous n'avons pas

vraiment compris ce qui les dérangeait.» A la commune, on relève effectivement peu d'enthousiasme concernant ce projet. «C'est vrai qu'à l'époque, ces maisons nous avaient quelque peu choqués», concède M. Vuilleumier, chef du service technique. Précisons qu'en Suisse alémanique, les communes sont plutôt fières d'encourager ce genre de construction. Surtout quand on sait qu'à Marly, par exemple, les frais de chauffage, électricité, eau et entretien représentent moins de 1000 francs par an et par maison. MCh

Standard national

Mis au point depuis ce printemps, le standard Eco-Construction fait l'objet d'un formulaire spécial à remplir par les maîtres d'ouvrage, privés ou publics, qui se lancent dans l'architecture écologique. Il concerne les six domaines principaux.

1. Faible besoin énergétique
2. Installations techniques du bâtiment
3. Matériaux écologiques
4. Gestion efficace des ressources en eau
5. Intégration des transports
6. Economie des coûts de construction

Un système de points vient doter chaque critère. Encore en phase d'évaluation pour le moment, le standard tient compte de toutes les appréciations.

Pour Christophe Mercier, responsable du programme Eco-Construction pour la Suisse romande, la construction écologique n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière de ce côté-ci de la Sarine, contrairement à la Suisse alémanique, en plein essor (une cinquantaine de projets contre 3 ou 4 en Suisse romande): «Cela s'explique par la mauvaise conjoncture. Les gens n'osent pas investir trop. Pourtant, à long terme, on l'a vu, c'est plus intéressant.» MCh

Le formulaire peut être commandé auprès du secrétariat de la Société suisse pour la protection de l'environnement, rue Saint-Ours 6, 1205 Genève. Fax: 022/320 39 77 ou E-mail: spe@vtx.ch1.